Existe t-il un danger pour notre bébé après l'achat d'un véhicule sentant la cigarrette et de même, pour des vêtements sur le site du Bon coin ?

Rubrique : questions/réponses - Date : jeudi 7 juin 2018

Bonjour à tous,

Nous avons acheté un véhicule d'occasion récemment ayant appartenu à un fumeur. Mon mari n'a pas senti l'odeur de la cigarette très certainement camouflée avec un désodorisant pour la vente...

Nous sommes dégoûtés par cette odeur mais en dehors de ça existe t-il un danger pour nos bébés ?

Même question concernant les vêtements de bébés achetés d'occasion sur le boncoin (j'ai oublié de demander à la dame si elle était fumeuse ou pas. Après la lessive l'odeur persiste sur les vêtements de ma fille de 6 mois....Je suis triste d'avoir acquis cette voiture et ces vêtements pollués...Moi qui fait tout pour protéger la santé de mes petits.

Merci pour votre aide.

Réponse :

Effectivement, s'il y a odeur il y a gaz ou particules.

Il est probable que l'odeur de tabac disparaisse des vêtements après quelques lavages, le premier effectué ayant déjà retiré l'essentiel des effets potentiellement toxiques.

Pour l'automobile, cela prendra un peu plus de temps, mais la belle saison arrivant, sans les enfants, vous pourrez aérer fenêtres grandes ouvertes et les risques, actuellement mineurs, disparaitront.

Courage

Sources complémentaires :

- Chronique n° 9 Chronique n° 11 sur le tabagisme passif du Docteur Jeanne Mesny
- Tabagisme passif - OMS

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac